

POLITIQUE DE PRÉVENTION D'ACCIDENT MAJEUR DE LA SOCIÉTÉ (CMAPP)

Contexte et objectif

Le présent document décrit la structure et l'intention de la Politique de prévention d'accident majeur de la société Capricorn (CMAPP), comme l'exigent le Règlement 7 et l'Annexe 1 de Réglementation sur les installations offshore (Directive sécurité offshore) (Dossier de sécurité, etc.) 2015 au Royaume-Uni. Les dispositions prises par Capricorn ont été conçues et structurées de manière à assurer une gestion intégrée des dangers liés à la sécurité et l'environnement susceptibles d'entraîner un Accident majeur. Les engagements du CMAPP sont définis dans le Système de gestion Capricorn (CMS).

Un Accident majeur, pour les besoins de cette CMAPP, est défini comme :

- un événement impliquant un incendie, une explosion, une perte de contrôle des puits forés ou le rejet d'une substance dangereuse causant, ou ayant de fortes chances de causer, la mort ou des blessures graves à des personnes se trouvant sur l'installation ou se livrant à une activité sur ou en rapport avec celle-ci ;
- un événement entraînant des dommages majeurs à la structure de l'installation ou de l'usine adjacente ou toute perte de stabilité de l'installation causant, ou ayant de fortes chances de causer, la mort ou des blessures graves à des personnes se trouvant sur l'installation ou se livrant à une activité sur ou en rapport avec celle-ci ;
- la défaillance des systèmes de survie pour les opérations de plongée en relation avec l'installation, le détachement d'une tourelle de plongée utilisée pour de telles opérations ou le piégeage d'un plongeur dans une tourelle de plongée ou dans une autre chambre sous-marine utilisée pour de telles opérations ;
- tout autre événement résultant d'une activité professionnelle entraînant la mort ou des blessures graves à cinq personnes ou plus sur l'installation ou se livrant à une activité sur ou en rapport avec celle-ci ; ou
- un incident environnemental majeur résultant de l'un des événements décrits ci-dessus.

Application

Cette CMAPP s'applique à toutes les activités du Groupe dans le monde, y compris les activités des filiales. Elle s'applique à toute personne qui effectue des travaux pour ou au nom de Capricorn, ou qui fournit des services à Capricorn, y compris tous les membres du Conseil d'administration, les dirigeants, les employés et les prestataires. Tous les membres du personnel sont tenus de passer en revue la CMAPP dans le cadre de leur parcours d'intégration et de confirmer qu'ils l'ont lue et comprise et qu'ils acceptent de s'y conformer. Les prestataires de services sont liés par les termes de la CMAPP par l'intermédiaire de leurs contrats avec Capricorn.

Leadership et culture sécurité

Le Conseil d'administration et la direction de Capricorn approuvent la présente CMAPP et sont tenus de s'assurer qu'elle est adaptée, mise en œuvre et fonctionne comme prévu. L'efficacité de la CMAPP ainsi que la mise en œuvre et le maintien de dispositions efficaces de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement pour respecter les engagements de la CMAPP sont examinés régulièrement dans le cadre du processus de revue de gestion de l'entreprise. Capricorn reconnaît que le leadership HSE et le comportement du Conseil d'administration et des dirigeants dans ce domaine sont essentiels au succès de l'entreprise et à la mise en œuvre fructueuse et continue de cette CMAPP. Le Conseil d'administration et les dirigeants se sont engagés à promouvoir, améliorer et maintenir une culture de santé et de sécurité solide et à mettre en œuvre des mesures afin de maintenir la sécurité, la protection de l'environnement et la maîtrise des dangers d'accident majeur comme valeurs fondamentales de l'entreprise. De plus, ils joueront un rôle important :

- dans la fourniture d'un processus d'amélioration continue par l'établissement d'objectifs périodiques, la réalisation d'audits et l'évaluation des performances ;
- dans l'examen et l'actualisation de notre compréhension de l'exposition aux dangers d'accident majeur (MAH), y compris les changements de personnel clé et ceux apportés aux activités opérationnelles ;
- dans la maximisation des opportunités de leadership MAH visibles dans les conversations, les discussions et les interactions avec le personnel et les contractants ;
- en veillant à ce que tous les membres du personnel comprennent et respectent les exigences du CRMS dans leurs domaines respectifs ;
- dans la promotion de voies de communication ouvertes en collaborant avec des représentants Sécurité et Environnement élus et en participant à des consultations tripartites plus larges à l'échelle de l'industrie ;
- dans la promotion d'une procédure d'alerte auprès des travailleurs pour les cas où le signalement à la hiérarchie ou tout autre type de consultation est perçu comme inapproprié.

Une communication efficace des valeurs fondamentales de Capricorn (3R) à toutes les parties prenantes de Capricorn, y compris la main-d'œuvre, est essentielle à la construction d'une identité et d'une culture solides.

Commandement et contrôle

Capricorn dispose de systèmes officiels de commandement et de contrôle permettant de s'assurer que le Conseil d'administration et les dirigeants supervisent et contrôlent les opérations, routinières et non routinières, qui peuvent avoir une incidence sur la gestion des MAH. Les rôles et responsabilités des employés qui participent à la gestion des dangers majeurs ont été déterminés.

Le système de gestion Capricorn décrit nos processus clés afin que le personnel et les contractants exécutent nos projets en toute sécurité et de manière fructueuse à toutes les étapes. Il établit également les niveaux de responsabilité et d'obligation redditionnelle assignés aux postes clés au sein de Capricorn et différencie les exigences selon que les projets sont exploités ou non par Capricorn.

Capricorn met en œuvre une stratégie robuste de commandement et de contrôle décrite dans notre manuel d'équipe d'intervention d'urgence et de crise (CERT de l'anglais *Crisis & Emergency Response Team*) pour couvrir tout incident ou urgence qui peut avoir un impact sur les personnes, l'environnement, les biens ou la réputation, y compris la réalisation potentielle de dangers d'accident majeur. Cette stratégie est en lien avec d'autres documents d'appui propres à chaque projet, qui sont disponibles au niveau de l'entreprise ou au niveau opérationnel (p. ex., le plan de continuité de l'activité, les plans de secours en cas de déversement

d'hydrocarbures/plans d'urgence en cas de pollution par les hydrocarbures, le plan de sécurité et les plans d'intervention d'urgence). Le manuel définit les dispositions organisationnelles, les voies de communication et la stratégie de remontée d'informations aux dirigeants et au Conseil d'administration afin de garantir une intervention efficace, avec toutes les ressources nécessaires.

Sécurité et protection de l'environnement

Capricorn s'engage à identifier de manière exhaustive et systématique tous les scénarios d'accidents majeurs raisonnablement prévisibles liés à l'ensemble des activités dangereuses pouvant être réalisées sur l'une de nos opérations. Le CMS s'assure que :

- les évaluations des risques d'accident majeur sont fiables et des mesures sont mises en œuvre pour prévenir, maîtriser et atténuer ces risques afin de les maintenir à un niveau aussi faible que possible (ALARP) ;
- des plans de conception et d'exploitation détaillés sont élaborés ;
- les évaluations des risques opérationnels sont effectuées conformément aux procédures écrites ;
- les changements résultant d'une modification ou d'un écart par rapport à l'état actuel des opérations sont pleinement évalués et dûment approuvés et des mécanismes de contrôle sont appliqués ;
- la fiabilité et l'intégrité de tous les éléments critiques pour la sécurité et l'environnement (ECSE) sont maintenues et que les normes de performance acceptées pour chaque ECSE seront assurées par des essais réguliers de leur conception, de leur construction et de leur fonctionnement par rapport à ces normes de performance ;
- l'assurance des normes de performance et de protection est validée en permanence par la direction générale et, si nécessaire, par une vérification ou un examen indépendant(e).

Compétence

Capricorn s'engage à s'assurer que le personnel est compétent pour s'acquitter efficacement des tâches qui lui sont assignées, conformément à la présente CMAPP. Capricorn accorde une grande importance à la compétence de son personnel et des prestataires qu'elle emploie. Les membres du personnel dont les actions ou inactions peuvent avoir une incidence sur les performances HSE, en particulier ceux qui sont responsables de tâches critiques pour la sécurité et l'environnement, doivent être compétents pour s'acquitter de leurs tâches et approuvés par le Responsable de projet ou d'exploitation désigné. Par conséquent, pour tous les postes critiques en matière de sécurité et d'environnement, des compétences seront définies et tenues à jour et des registres seront tenus. Le processus de sélection des contractants est mis en œuvre pour sélectionner et gérer efficacement les contractants et confirmer la compétence de leur personnel et la pertinence de leurs systèmes de gestion.

Reconnaissance et récompenses

La Politique de gestion des performances de Capricorn est un processus opérationnel continu clé qui évalue et comprend les attributs comportementaux importants qui assurent un haut niveau de performance. Ces attributs comportementaux s'appliquent au personnel de Capricorn de la manière suivante :

- Les KPI annuels du Groupe reflètent les objectifs stratégiques intégrant des objectifs HSSE & RSE.
- La direction de Capricorn fournit un soutien et donne des directives pour encourager et récompenser un comportement sûr et respectueux de l'environnement ainsi que les performances associées.

Le personnel de Capricorn et celui des prestataires sont encouragés à formuler des suggestions et des observations concernant les initiatives et l'engagement en faveur de mesures de prévention des risques pour la sécurité et l'environnement et de la maîtrise des dangers d'accident majeur. Toutes ces suggestions sont régulièrement examinées pour déterminer les meilleures contributions et sont mises en œuvre le cas échéant. La reconnaissance est accordée aux prestataires et aux employés qui démontrent constamment qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités en termes de gestion des MAH, et l'ensemble du personnel est encouragé à déclarer les accidents, les presque-accidents et les situations indésirables et récompensé en ce sens.

Évaluation des capacités et audits

Capricorn évalue ses capacités par le biais du Cadre d'assurance et de contrôles internes. Ce cadre fournit une approche formelle de l'assurance interne et indépendante. Il comprend des dispositions visant à couvrir la compétence des auditeurs, la saisie des conclusions d'audit, le suivi des mesures et la communication des conclusions à la direction générale. Les programmes d'assurance sont basés sur les risques, la fréquence et le niveau d'audit reflétant le niveau prévu d'exposition aux MAH. Les programmes sont orientés vers la prévention des MAH et comprennent des dispositions liées aux systèmes de sécurité et d'environnement, ainsi que des pratiques techniques et opérationnelles.

Les audits et examens effectués comprennent :

- des examens annuels de l'efficacité et de l'adéquation de la CMAPP et du CMS ;
- des examens intermédiaires lorsque l'expérience opérationnelle, les indicateurs clés de performance ou les influences externes de l'industrie suggèrent qu'il est possible d'améliorer la gestion des MAH ;
- la surveillance et l'assurance du respect des dispositions légales applicables ;
- la réalisation préalable d'audits de préparation pour s'assurer que les prestataires respectent leurs propres systèmes de gestion et leurs propres argumentaires de sécurité avant le début des opérations sur le terrain ; et

la réalisation d'un audit du système opérationnel par le personnel de Capricorn dans le cadre de tout projet, y compris l'évaluation continue de la gestion des MAH par les prestataires.